Quand les onze cadavres furent reconnus, on ferma les portes et le public ne fut plus admis.

Voici les noms des victimes :

Honoré De Corte, de St-Nicolas ; Edouard De Roeck, de Beveren, Charles Van Jersel, de St-Nicolas, Van Canteren de Vracene, Bzuyntjes d'Anvers, Urbain Govaert de Haesdonck, la femme Van Naets, Henri Isebaert de Haesdonck, Henri Van Hove de Zwyndrecht, Edouard Van Hoeck de Beveren, A. Vergouwen de Nieuwkerken.

J'ai interrogé plusieurs escapés, ils m'ont regardé les yeux hagards, incapables de répondre, les malheureux ne se souvenaient de rien.

M. Lechien, directeur des voies et travaux, et M. Wittman, directeur de l'exploitation ont ouvert l'enquête administrative.

Les recherches dans l'Escaut

L'enquête administrative continue et M. Wittman vient d'en télégraphier les premiers résultats à M. le ministre des chemins de fer.

Il convient d'adresser des éloges au sous-chef de gare, M. Lippens. Son personnel aussi a droit aux plus vifs éloges. Citons, notamment, Pierre Van Goethem qui devait transporter un coffre du train au bateau. Ayant placé le coffre sur l'épaule, il écartait le monde et s'engageait sur la passerelle au moment où le tablier se rompit.

Le coffre tomba à l'eau et Van Goethem, un moment étourdi, revint bientôt à la raison, se mit à nager et sauva plusieurs personnes. C'est lui qui retira de l'eau les deux femmes que les médecins ont pu rappeler à la vie.

Le coffre dont je viens de parler fut repêché par un voleur qui a été arrêté dans sa maison, où il avait transporté la malle. Le contenu se trouvait étalé par terre quand le maréchal de logis de la gendarmerie Vande Nyvere vint prendre l'individu au collet.

Un homme qui s'est beaucoup dévoué aussi est M. Hye, scaphandrier des ponts et chaussées, qui a sauvé huit personnes.

Il y a aussi un nettoyeur de voitures, Pierre Vande Voorde, dont le dévouement est fort à louer.

Bref, tout le personnel a fait admirablement son devoir et c'est grâce à son dévouement que la catastrophe n'a pas pris des proportions plus épouvantables. On ne sait encore s'il n'y a pas d'autres victimes.

On m'assure, mais je n'ai pas encore pu vérifier ce détail, qu'à la gare du pays de Waes, on a fait le recolement des coupons, il en manque 44.

On ne doit pas en conclure que le nombre de victimes atteint ce chiffre considérable.

On se rappelle, en effet, qu'au moment de la catastrophe, un certain nombre de voyageurs se sont sauvés comme des fous, néanmoins les recherches continuent et l'Escaut est sillonné de petites embarcations qui opèrent des sondages dans le fleuve.

61 NOYÉS

Plus de 100 blessés

A la dernière heure, nous recevons de nos correspondants les détails suivants :

Anvers, 3 novembre. — Les recherches dans l'Escaut ont été poursuivies pendant toute la journée, et la soirée devant une foule nombreuse et anxieuse.

Le total des victimes retirées du fleuve jusqu'à présent s'élève à 61.

Plus de 100 personnes sont soignées dans les maisons et les hôpitaux environnants.

La consternation est générale dans la ville. La foule est énorme aux abords du théâtre de l'accident, qui sont occupés militairement.

Les recherches recommenceront demain matin, mais on ne croit pas qu'il reste encore des victimes sous l'eau.

Une enquête est activement poussée pour établir les responsabilités de cette épouvantable catastrophe.

LA HAUTE-COUR

La culotte patriotique

Paris, 3 novembre. — M. Dubuc, retenu à la prison cellulaire du Luxembourg, vient d'adresser à M. Ballieres la lettre suivante :

Prison du Luxembourg, 2 novembre.

Ce matin, à cinq heures et demie, on m'a substitué les vêtements sous lesquels j'avais été arrêté et conduit à Paris : sur ma réclamation, on m'a dit que c'est par voire ordre que cet acte inouï était commis !

Par quoi vous basez-vous ? Si vous avez jamais la curiosité d'ouvrir un Code pénal, pour y lire les articles 87 et 89, pour vous convaincre que vous êtes absolument incompétent en matière de complot, poussez donc la curiosité plus loin.

Lisez l'article 250, et vous apprendrez qu'un prévenu a le droit de porter, dans sa cellule, le costume qui lui plaît, fût-ce un costume militaire. Votre acte de ce matin n'est donc qu'un abus de pouvoir, doublé d'une inégalité. C'est un beau début.

Je vous somme, par la présente, de me restituer mes vêtements et de faire reprendre les frusques que vous m'avez fait livrer par la belle jardinière.

Si vous avez la haine de l'uniforme militaire français, j'en garde, moi, l'amour le plus ardent. »

Pour l'intelligence de cette lettre, il faut se rappeler que M. Dubuc avait été arrêté au moment où il accomplissait à Verdun, comme artilleur, une période d'instruction, et qu'il avait gardé dans sa prison son costume de soldat d'artillerie, sous lequel il avait comparu devant M. Bérenger.

Ma foi, puisque ce Dubuc tient tant à sa culotte militaire, il nous semble qu'on pourrait, sans détruire l'équilibre européen, lui rendre l'objet de ses amours nationalistes.

Mais où diable le patriotisme va-t-il se nicher s'il réside maintenant dans les fonds de culotte ?

Nouvelles de l'extérieur

LA GUERRE

entre le Transvaal et l'Angleterre

Ce qu'on dit en Angleterre

Londres, 3 novembre. — Le War office et les journaux admettent qu'il y a eu de nouveaux engagements autour de Ladysmith, mais les détails donnés sont très maigres et laissent supposer que la situation des forces britanniques est précaire, sinon désespérée. Il paraît que les troupes du général Yule n'ont été d'aucun usage à la bataille de Ladysmith et que cette colonne, démoralisée, avait été laissée à la garde du camp.

On démentait au War office que le général White soit blessé et on fait dire officiellement que le général sid Redvers Buller n'a pas encore quitté Capetown. Le général en chef doit, en effet, reviser et peut être changer de fond en comble le plan de campagne primitif, selon le résultat des efforts faits par sir George White autour de Ladysmith.

On dit que le général aurait reçu l'ordre de se replier sur Port-Natal en donnant la main aux renforts qui lui sont expédiés, si toutefois il peut réussir à briser le cercle de l'investissement.

Le *saint-James Gazette* apprend que le War office a reçu, hier, des dépêches annonçant un nouveau bombardement de Ladysmith ; on en dit pas le résultat.

D'après la *Westminster Gazette*, le War office a été officiellement informé par le gouverneur de Natalie que Ladysmith est complètement isolée depuis hier jeudi, 2 h. 30 de l'après-midi.

Le War office fait dire qu'il ne regarde pas cette nouvelle comme une preuve de l'investissement complet de Ladysmith et de la prise de Colenso.

Le *Times* (2e édition) publie une dernière dépêche de Ladysmith en date du 31 octobre et qui vient de lui parvenir. Cette dépêche se rapporte au transfert des prisonniers anglais à Pretoria. Le major Adje accompagnait les prisonniers.

La *Pall Mall Gazette* publie aussi une dépêche retardée dans la transmission et datée de Kimberley, 25 octobre. A cette date, Kimberley était étroitement investie, mais encore intacte.

L'investissement de Mafeking était plus sérieux encore.

Nous lisons dans un grand journal anglais :

— On a prétendu que les nouvelles de victoires boers émanant de Bruxelles ne pouvaient êtres vraies en raison de ce fait que les dépêches chiffrées ont été arrêtées par le gouvernement anglais, et que la censure du Cap ne laisserait certainement pas passer des messages de ce genre.

Or, il faut remarquer qu'exception est faite en faveur des gouvernements étrangers, qui ont le droit d'envoyer des dépêches chiffrées à leurs représentants dans le Sud de l'Afrique, et particulièrement ont le droit d'en recevoir. Seuls, le Transvaal et l'Etat libre d'Orange, avec lesquels la Grande-Bretagne est en guerre, échappent à cette exception.

On se rappelle d'ailleurs que la nouvelle du désastre subi lundi par les troupes anglaises, qui n'a été connue du War office que mardi matin, à cinq heures, a cependant été télégraphiée de Berlin à Londres dès lundi soir. Elle avait été reçue à Berlin de source hollandaise.

On fait remarquer, au surplus, que les premières nouvelles du raid de Jameson ont été reçues de Berlin.

Un télégramme suspect

Les *Central News* publient le télégramme suivant :

Les Beers ont perdu des centaines de tués et de blessés. Les obus anglais ont fait de grands ravages dans leurs rangs. Ce qui le montre, c'est le fait que le général Joubert a écrit au général White pour protester formellement contre l'emploi inhumain de la liddite.

Les gros canons à longue portée qui viennent d'être montés assurent à l'artillerie anglaise une grande supériorité sur l'artillerie boer.

Le nombre des prisonniers faits par les Boers est supérieur à 800.

Après la bataille d'hier, un armistice a été conclu à six heures pour permettre de recueillir les blessés et d'enterrer les morts.

Il est probable qu'un engagement important d'artillerie va se produire. Les batteries boers ne sont qu'à quatre milles de Ladysmith.

Le général Kock, blessé à Elandslaagte, a succombé à ses blessures.

Le moral des troupes est excellent. Nous espérons pouvoir maintenir notre position ».

Cette dépêche, de source anglaise, ne doit être acceptée que sous réserve.

Adresse aux Républiques africaines

Paris, 3 novembre. — M. Lamblin a proposé au conseil municipal « d'envoyer aux républiques sud-africaines, qui luttent pour leur indépendance, l'expression de sa profonde sympathie.

M. Labusquière déclare qu'il votera en faveur de cette proposition ; mais il ajoute « que les présidents du Conseil doivent en même temps manifester leurs regrets qu'une guerre ait pu s'engager au lendemain de la conférence de La Haye et protester contre l'attitude de l'Europe qui laisse le fort écraser le faible. »

Malgré le préfet de la Seine qui a fait les plus expresses réserves, la proposition de M. Lambelin, reprise et modifiée par M. Labusquière, est adoptée.

INTERVENTION DES PUISSANCES

Paris, 3 novembre. — On télégraphie de Londres à la *Presse* :

D'après mes informations particulières, l'ambassadeur de Russie aurait eu une entrevue, mercredi, avec Lord Salisbury. La question qu'ils auraient discutée est l'intervention amicale des puissances, pour faciliter la cessation des hostilités avec le Transvaal.

Cette offre aurait été écartée et les puissances en cause, l'Allemagne, la France et la Russie se concerteraient pour tenter une nouvelle démarche plus pressante encore.

Les pertes anglaises

Londres, 3 novembre. — Le War Office a communiqué ce soir un tableau des pertes anglaises dans le Natal.

Le total des officiers tués ou blessés est de 175.

Celui des sous-officiers et hommes de troupe de 872. Soit un total de 1047 hommes.

Ne sont pas compris dans ces nombres les tués et blessés de l'engagement qui ont eu lieu près de Ladysmith et qui ont été les plus cruels aux Anglais.

On doit remarquer que les pertes anglaises sont bien plus importantes que celles qui ont été annoncées. Chaque jour on reçoit ici des listes complémentaires.

On s'étonne beaucoup de la communication d'un télégramme signé par le chef d'état-major sir Archibald Hunter et non par sir White, donnant le nom d'un lieutenant blessé.

On en conclut qu'un accident a dû arriver à White. D'ailleurs, le télégramme ne paraît pas motivé.

Il n'est pas question pour le moment de mobiliser une nouvelle division ; mais toutes les dispositions sont prises pour combler les vides du corps d'armée de l'Afrique australe et pour envoyer au général sir Redvers Buller, tous les renforts qu'il demanderait.

On pense que les Boers ne pourront pas détruire le pont métallique de la Tugela.

Cet ouvrage d'art est dominé par une forte redoute armée de canons de marine à tir rapide, servis par le contingent du « Powerful » et de mitrailleuses Maxim.

La défense est assez fortement organisée pour défier un coup de main.

Le gouvernement ne donne aucun renseignement sur ce qui se passe au Zoulouland et sur la force de la colonne boer qui a envahi ce pays.

Faits Divers

HORS RÉGION

ENFANT ENLEVÉ PAR UN AIGLE

Nice, 3 novembre. — La petite commune d'Ilonse, située à trente kilomètres de Nice, dans un lieu sauvage, à une altitude de 800 mètres, vient d'être mise en émoi par un fait heureusement rare, l'enlèvement d'un enfant par un aigle.

Avant de partir aux champs, les parents du pauvre petit l'avaient couché dans son berceau, placé dans une grange ; c'est là que l'oiseau de proie, qui planait depuis quelques jours sur les rochers surplombant Ilonse, est venu le ravir ; récemment le rapace avait enlevé un jeune porc dans la même grange.

On juge du désespoir des parents lorsqu'ils trouvèrent le berceau vide ; un berger avait aperçu l'aigle s'abattant sur la maison.

Malgré d'actives recherches faites dans les rochers les plus escarpés, on n'a pas retrouvé les restes du pauvre petit.

UN DRAME A BORD

Un officier qui tire sur les matelots

Anvers, 3 novembre. — De graves accusations sont lancées, par deux matelots, contre un officier du transatlantique *Westerland*.

Cet officier aurait empêché, le revolver au poing, ses matelots de descendre à quai, à l'arrivée du navire à New-York. Il aurait même tiré sur un marin, pour l'obliger à remonter à bord ; le marin fut blessé d'une balle à la jambe.

A la suite de ces violences, une panique se produisit à bord, et six hommes de l'équipage se seraient enfuis pour rentrer à Anvers à bord d'un autre steamer.

SUICIDE D'UNE FILLETTE

Paris, 3 novembre. — Les époux Parison, demeurant 11, rue des Fontaines-du-Temple, perdaient, il y a cinq mois, leur fils âgé de 10 ans. La sœur du défunt, Angèle, âgée de treize ans, ne put se consoler de la mort de l'enfant.

Hier, M. et Mme Parison se rendaient au cimetière Montmartre pour déposer une couronne sur la tombe du cher enfant ; mais ils ne voulurent pas emmener Angèle, afin de ne pas raviver sa douleur.

Quand ils rentrèrent, ils ne trouvèrent pas la petite fille. La mère, prise d'une inquiétude affreuse, se dirigea vers les cabinets d'aisances et trouva la petite Angèle pendue. Elle coupa aussitôt la corde et eut le bonheur de rappeler à la vie la fillette, qui respirait encore.

DÉVALISEURS DE TRAINS

Paris, 3 novembre. — Depuis un an environ des vols importants et nombreux étaient commis au préjudice de la Compagnie d'Orléans. Des colis disparaissaient des trains de marchandises partant de Paris et, malgré toutes les recherches, les auteurs de ces vols restaient introuvables.

Le service de la sûreté informé fit établir une surveillance.

Dans la nuit, des agents dissimulés dans l'herbe, entre les ponts de Belle-Fontaine et du Christ, non loin de Juvisy-sur-Orge, aperçurent quatre individus rôdant sur la voie du chemin de fer.

Quelques instants après arriva de Paris un train de marchandises.

Le convoi marchait à une grande allure.

A l'endroit où se tenaient les quatre individus, les agents remarquèrent avec stupéfaction que le train n'avançait plus qu'avec peine, patinant sur les rails.

Cependant les voleurs grimpaient sur les marche-pieds, brisaient les scellés des wagons en s'emparant de tous les colis qui leur tombaient sous la main, les passaient à leurs complices, restés sur la voie.

Filés par les inspecteurs de la Sûreté, ces individus furent arrêtés à Savigny-sur-Orge, au moment où ils se partageaient le butin.

Ce sont les nommés Louis et Jules Benoist et les frères Charles et Louis Froin, hommes d'équipe à la compagnie d'Orléans.

Plusieurs de leurs complices, les nommés Patrijean, Treillard et Boissot, hommes d'équipes de la compagnie à Paris, ont été également arrêtés.

Ce sont ceux-ci qui indiquaient aux premiers l'heure à laquelle les trains passaient à l'endroit que nous avons désigné plus haut et où les rails étaient couverts d'huile par les bandits ; à cet endroit les trains patinaient et les voleurs pouvaient les dévaliser à leur aise.

Louis Benoist, avec le produit de ses vols, était devenu propriétaire, à Savigny-sur-Orge, d'une superbe maison dont les revenus lui permettaient de vivre grassement.

LE DRAME DE RENNES

Tentative d'assassinat sur Mme Godart

Rennes, 2 novembre. — Voici des renseignements complémentaires sur le drame dont nous avons parlé hier :

Depuis plusieurs jours, trois individus étrangers à la ville de Rennes circonvenaient Mme Godard pour l'achat de l'immeuble dont elle est propriétaire, rue de Châtillon, n° 23, et qui abrita, comme on le sait, durant le procès Dreyfus, la famille entière du capitaine.

De ces trois individus l'un se faisait appeler Charles Beaudoin, se disant directeur de la Mutuelle nationale dont le siège est à Lyon, place de la République, et aussi secrétaire de MM. Rothschild, banquiers à Paris. Le second, Raoul Carreau, se donnait comme employé aux écritures au service du précédent ; enfin, le troisième, Louis Morel, se donnait le titre de soldeur de la compagnie.

Ce trio, grâce à d'habiles manœuvres, fit croire à Mme Godard qu'un syndicat « dreyfusard » voulait acquérir à tout prix la villa désormais historique et que leur but en venant à Rennes n'était autre que de s'assurer la propriété de l'immeuble.

Ainsi solliritée, Mme Godard demanda de sa villa le prix de 15,000 fr.

Ce prix fut accepté ; mais à la condition que d'importantes réparations seraient faites d'urgence à l'immeuble. Mme Godard y fit procéder sans retard, tandis que les trois compères guettaient l'occasion où la propriétaire se trouverait seule. mais l'occasion ne se présenta pas et il a fallu aller chez le notaire. Baudoin, le chef de la bande, s'exécuta. De sa signature, il approuva le contrat passé devant Me Lucereau, notaire à Rennes.

Cependant, décidés à en finir, les trois malfaiteurs sonnèrent, hier soir, à la porte de la villa, entre six et sept heures. Tandis que Carreau et Morel faisaient le guet, Beudoin était introduit auprès de Mme Godard. Il lui dit que sa visite n'avait d'autre but que de lui demander une diminution du prix convenu pour la vente.

La propriétaire se récria.

Tirant alors de sa poche un révolver dont il la menaça, Beaudoin dit à Mme Godard : «Acceptez ou je vous tue !»

Mme Godard appela à l'aide. Perdant alors son sang-froid, le malfaiteur se précipita sur Mme Godard et, au cours de la lutte qui s'engagea et pendant laquelle Mme Godard eut ses vêtements en lambeaux, il réussit à lui voler un porte-monnaie contenant 95 fr. environ.

Cependant, aux appels de la propriétaire, les domestiques accoururent, mais trop tard pour saisir Beaudoin dont les complices avaient facilité la fuite.

Le parquet, informé, fit établir une souricière aux hôtels Robert et Delamarre, situés avenue de la Gare, où le trio était descendu et où il fut arrêté.

On a trouvé 2 francs sur Beaudoin et 130 francs sur Morel. Beaudoin est âgé de 32 ans, Morel de vingt huit ans et Carreau de 17 ans.

Morel est originaire de Rennes ; il vient de purger à la maison d'arrêt de cette ville une condamnation à quatre années de prison prononcée par la Cour d'assises d'Ille-et-Vilaine pour vols qualifiés.

Les deux autres sont inconnus dans la région. On suppose qu'ils dissimulent leur véritable état civil.

Un enfant brûlé vif

Paris, 3 novembre. — Les habitants de la maison située 15 rue Esquirol, ont été ce matin vivement impressionnés par un douloureux accident.

Vers neuf heures, des cris désespérés se faisaient entendre dans une chambre du quatrième étage. En même temps, des flammes et une fumée épaisse s'échappaient d'une fenêtre dont les carreaux venaient d'éclater.

On accourut. On enfonça la porte et on pénétra dans le logement. Un spectacle horrible s'offrit aux yeux.

Sur le parquet gisait, le corps complètement carbonisé, un enfant de quatre ans, le petit Maurice Bernard.

On descendit le cadavre dans une pharmacie et on se mit en devoir de combattre l'incendie. Grâce à l'arrivée des pompiers, on put se rendre maître du feu après une demi-heure de travail.

L'enquête à laquelle s'est livré M. Dupont, commissaire de police, a établi que la cause de l'incendie était due à une imprudence.

La mère du bébé avait en effet laissé celui-ci seul durant une demi heure. En son absence le petit grimpa sur une chaise et s'empara d'une boîte d'allumettes placée sur une tablette au-dessus de la cheminée. On devine le reste.

DANS LA RÉGION

LE DRAME CONJUGAL

DE ROUBAIX

ARRESTATION DE L'ASSASSIN

Clémentine Mertens, la victime du drame de la rue Bayard, est toujours vivante, malgré les pessimistes pronostics des docteurs.

Jeudi soir, elle a dû subir une opération de nettoyage de la plaie crânienne.

Elle n'a pas repris connaissance, mais au moment où on lui passait des tampons d'ouate, elle a poussé un plaintif gémissement.

Hier, vers midi, elle a ouvert les yeux, mais elle n'a prononcé aucune parole.

Le bruit courait hier en ville que l'assassin, avait été arrêté à Anvers au moment où il tentait de s'embarquer pour l'Amérique.

Rien n'est venu confirmer cette nouvelle sensationnelle.

Les registres de la mairie indiquent que Vandemael est arrivé à Roubaix le 22 décembre 1896.

Il habitait à cette époque, en logement, rue de Jemmappes, cour Cruybeck, 1.

L'enquête se poursuit activement mais jusqu'ici elle n'a pas fait grand chemin.

A 7 heures 1/2, les agents de sûreté Réville, Berthe, Delrue, Labbe, Cochet, Chantraine, qui avaient été avisés que l'assassin avait couché la nuit précédente dans une baraque de marchand de chiffons, situé dans les champs au Hutin, rue Constantine, cernèrent la masure et pénétrèrent dans le logis.

Vandemael n'opposa aucune résistance ; il fut mis en état d'arrestation et ligotté.

On le conduisit au poste de l'Hôtel-de-Ville où il fut fouillé... avec quelque répugnance, car il est plein de vermine.

Il mourait littéralement de faim, et le concierge de la prison lui prépara un repas sur lequel il se jeta avec avidité.

Depuis son crime, l'assassin a erré le long de la frontière qui lui était également interdite en Belgique, on le sait à cause de plusieurs faits graves, et d'une condamnation pour défaut à trois ans de prison.

Sans le sou, mourant de faim, il revenait d'instinct vers le gîte où il a été pris.

Il est probable que le Parquet descendra ce matin à Roubaix pour terminer son enquête.

Vendemael a été gardé à vue toute la nuit.

LA GREVE DES PIPIERS

D'ONNAING

Fin de la grève. — Victoire ouvrière

Comme nous le prévoyions, la conciliation a pu s'établir entre les ouvriers pipiers et leurs patrons.

Jeudi, vers 2 heures, M. Milleteau, sous-préfet de Valenciennes, s'est rendu à Onnaing, où il a été reçu par M. Mochez, maire. Ces messieurs ont conféré ensemble pendant une demi-heure. Ils ont convoqué quelques pipiers, les plus anciens, car le syndicat ne fonctionnant pas encore, le bureau a été remplacé par ceux que l'autorité a bien voulu désigner.

Les pipiers au nombre d'une dizaine ont de nouveau exposé les motifs de leurs revendications et donné au sous-préfet des détails techniques pour permettre à leur conciliateur de discuter leurs demandes.

Le maire et le sous-préfet prévenaient par lettre expresse des actionnaires de la piperie qu'ils les attendaient à la mairie. Ceux-ci pour ne pas déranger M. Alexandre Scouffiaire presque aveugle, demandèrent que la réunion ait lieu chez M. Alexandre Scouffiaire.

Le maire et le sous-préfet y consentirent et se rendirent au château de M. Scouffiaire où ils eurent un conciliabule avec les actionnaires.

Certains d'entre eux ne voyaient pas de mauvaise part les revendications de ceux qui ont édifié leur fortune collective, mais ils se heurtèrent à l'obstination de vieux Alexandre Scouffiaire, qui, paraît-il, ne voulait consentir à aucune augmentation de salaire. Les conciliateurs sortirent donc sans réponse définitive.

Pendant cette entrevue, les grévistes avaient tenu conseil et avaient décidé de s'en rapporter au moment d'un vote à l'avis de la majorité.

Le maire et le sous-préfet rendirent compte aux grévistes de leur entrevue et ne leur cachèrent pas la sympathie que leur juste cause leur inspirait. Ils rédigèrent alors une lettre, accepté par les grévistes, dans laquelle ils engageaient les actionnaires de la piperie à se soumettre à la transaction suivante :

Pour éviter un chômage prolongé aux ouvriers et ouvrières non grévistes, (les grévistes ayant encore pour plus d'un mois de travail assuré dans les sucreries) ils consentaient à reprendre le travail dès le lendemain matin (hier vendredi) à condition qu'une augmentation de 10 centimes à la grosse pour les mouleurs et 3 centimes pour les rouleurs, soit 13 centimes à la grosse leur soit accordée.

Une entente s'établit ensuite sur le prix de 7 centimes d'une part et de 3 centimes de l'autre, soit 10 centimes à la grosse. Après une longue discussion et beaucoup de tiraillements, les patrons finirent par accepter.

Cette proposition, comportant la reprise du travail a été acceptée par 28 voix contre 12, sur 40 votants.

Le soir, à huit heures, les grévistes recevaient une lettre individuelle des patrons les invitant à retourner à l'usine dans ces conditions.

C'est une victoire ouvrière qui aurait été plus avantageuse pour eux si le syndicat avait fonctionné.

Du fait de cette entente, les pipiers d'Onnaing voient leur journée augmenter de 50 à 60 centimes.

Le travail a été repris hier vendredi, à huit heures du matin, par les mouleurs.

Les autres services reprendront sans doute lundi matin.

Dernière Heure

UN DISCOURS DE MILLERAND

UN INCIDENT

Paris, 3 novembre. — Le banquet de l'association des anciens élèves de l'Ecole Centrale a eu lieu ce soir à l'Hôtel Continental.

450 convives y assistaient sous la présidence de Millerand, ministre du commerce et de l'industrie qui avait à sa droite M. Buquat, directeur de l'école, et à sa gauche M. Reynaud, président de l'Association.

Au dessert, M. Buquat a remercié Millerand d'avoir bien voulu accepter la présidence de ce banquet et lève son verre à la prospérité de plus en plus grande de l'Association.

Millerand prend ensuite la parole et remercie l'association de l'avoir invité.

« Je suis, dit le ministre, heureux d'assister à ce banquet qui resserre les liens qui vous unissent et prouve la vitalité et la force de votre association.

Votre annuaire est comme un livre d'or de l'industrie française ».

Quelques murmures ont interrompu le discours de Millerand quand il a parlé des rapports qui doivent exister entre patrons et ouvriers.

Millerand, s'interrompant, dit alors : Vos murmures ne me troublent pas, car je sais que je parle à des savants, à des hommes intelligents, qui ne m'en voudront pas de leur faire part de mes idées.

Il a ensuite dit quelques mots de l'exposition de 1900.

Le ministre termine en disant : Je vous demande de lever vos verres à la prospérité de votre association, aux élèves de l'Ecole Centrale, jeunes et anciens.

A l'issue du banquet, l'incident soulevé par quelques ingénieurs à la solde du capitalisme et qui espéraient, en murmurant contre les paroles de Millerand, s'attirer les bonnes grâces de leurs patrons, a été vivement commenté.

La grosse majorité des assistants ont été unanimes à blâmer l'inqualifiable conduite de ces énergumènes réactionnaires qui n'ont pas même su comprendre que les plus élémentaires convenances leur faisaient une obligation d'être au moins polis avec le ministre qui avait accepté d'être leur hôte.

DEUX USINES INCENDIÉES

Paris, 3 novembre. — Un incendie considérable s'est déclaré ce matin vers une heure, 15, quai d'Issy, à Issy-Les-Moulineaux, dans l'usine de bois débité et la scierie mécanique de M. Weil.

En quelques minutes, le feu a pris une extension considérable et les flammes se sont élevées à une très grande hauteur, jetant un vif émoi parmi la population et les populations environnantes.

Dès que l'alarme a été donnée, les pompiers de la localité se sont rendus sur les lieux. Ils ont attaqué résolument le feu qui prenait des proportions effrayantes. Bientôt les ont rejoints successivement les pompiers d'Issy, de Vanves, de Malakoff, qui ont inondé les bâtiments et ont, non sans péril, opéré le sauvetage de dix chevaux qui se trouvaient dans les écuries.

Mais en dépit de leurs efforts, l'incendie a détruit toute l'usine dont, vers une heure et demie, les toitures des bâtiments s'effondraient avec fracas.

Les écuries et deux bâtiments de l'usine de produits chimiques de M. Pinson qui sont attenants aux ateliers Weil, ont également été détruits par le feu. Le reste de l'usine Pinson a pu être préservé.

Quatre pompiers, au cours des travaux d'extinction ont été blessés, deux surtout, les frères Rohr qui, en coopérant au sauvetage des chevaux, ont été assez grièvement brûlés aux mains et au visage.

Les pompiers de Grenelle, venus à une heure avec une pompe à vapeur, réclamée par téléphone, sont restés jusqu'au matin à noyer les décombres en prévision de la naissance d'un nouveau foyer d'incendie.

Les dégâts sont considérables et n'ont pu encore être évalués. M. Weil n'était pas assuré.

Par suite du sinistre, une centaine d'ouvriers vont se trouver sans travail.

Naufrage en mer

Brest, 3 novembre. — A la suite d'une tempête sur la côte, le navire « Saint-Pierre-de-Calais, près de Boscoff, a chaviré.

L'équipage est sauvé. Le capitaine est noyé.

FEUILLETON DU 5 NOVEMBRE. — N° 14

ROGER-LA-HONTE

Grand Roman populaire

par

JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

I

Pourquoi, depuis deux jours, êtes-vous entré de force dans notre vie et ne nous laissez nous plus un instant de repos ? Un crime s'est commis près de nous. Est-ce donc la faute de ma pauvre petite fille ? Est-ce donc ma faute à moi ? Vous outre-passez votre devoir. Votre zèle vous emporte loin.

La chambre d'une femme devrait vous être sacrée... et ce qui devrait vous être plus sacrée encore, c'est l'innocence de cette enfant, ce sont ses larmes... Allez-vous-en, vous dis-je... J'ai le droit de vous ordonnez de partir, et je ne veux pas que vous restiez ici plus longtemps

Elle s'emportait ; elle allait se trahir peut-être, car elle n'était plus capable de feindre encore, tant son esprit était en désordre.

Un mot très froid du commissaire de police la rappela à la raison.

— Puisque votre fille et vous, vous prétendez n'avoir rien vu du meutre de Laroquette, comment devinez-vous que nous voulons reconstituer la scène du crime ?...

Elle se tut, baissant le dos, comme si dans un accès de fièvre chaude, elle avait reçu une douche d'eau glacée sur la tête.

— Puis, après un moment, d'une voix faible et suppliante :

— De grâce, monsieur... par pitié laissez-nous.

Lacroix avait pris doucement Suzanne par la main.

Il disait :

— Puisqu'elle n'a rien vu, d'où vient sa frayeur ? Et pourquoi ne veut-elle pas monter avec moi sur le balcon ?

Suzanne, tout à coup s'éloigna de sa mère et la regarda en face. Et ce regard consolait la pauvre femme et disait clairement :

— Ne crains rien. Je te comprends. Je suis forte...

Et elle se laissa entraîner sur le balcon.

Au loin, dans la guinguette de l'étang, on entendait toujours le quadrille d'ORPHÉE AUX ENFERS.

La lune brillait, éclairant presque nettement, tant la nuit était pure, les moindres détails de la rue.

En face, dans la petite chambre meublée d'acajou, comme au soir même du crime, un homme était assis devant son secrétaire ouvert et faisait mine de compulser des papiers.

Cet homme, qui occupait la place de Laroquette, c'était l'un des agents, Tristot.

Derrière lui, sur la table qui occupait le milieu de la pièce, une bougie brûlait dans un chandelier de faïence, la même bougie qui avait éclairé le crime.

Lacroix toucha du doigt l'épaule de Suzanne.

— Regarde, mon enfant, dit-il, et, si tu as vu tu te souviendras !...

Soudain, apparut dans la rue un homme de haute taille coiffé d'un chapeau haut de forme, de couleur grise, bordé d'un large ruban noir, la lune permettait de distinguer ces choses, et vêtu d'un pardessus gris à pelerine.

Cet homme, c'était l'autre agent, Pivolot ; le vêtement et le chapeau étaient ceux de Roger Laroque, le soir du crime.

Il traversa les marronniers et pénétra chez Larouette.

Un instant après, il entrait doucement dans la chambre où Tristot travaillait sans défiance, à son secrétaire.

Mais, tout à coup, Pivolot ayant remué une chaise, Tristot se retourna, l'aperçut et les deux agents firent mine de se jeter l'un sur l'autre : car, d'après la déposition du médecin, la posture du cadavre l'état des lieux, Lacroix n'avait pas eu de peine à reconstituer la scène du meurtre.

Et l'on voit qu'il ne s'était pas trompé.

— On distingue parfaitement, murmura le commissaire de police. Il est évident pour moi qu'une personne placée ici au moment de l'assassinat, devait ne perdre aucun détail ; or, comme Mme Laroque et sa fille se trouvaient, Victoire l'affirme, sur le balcon, il est facile de conclure qu'elles ont tout vu...

Il avait tenu, tout le temps de cette scène, Suzanne par la main.

Il espérait surprendre un tressaillement, à l'apparition surtout de l'agent vêtu des habits de son père.

Mais la main brûlante de l'enfant était restée inerte dans la sienne.

Pas un geste, pas un tressaillement, pas une contraction !

Il se pencha sur elle et la regarda de très près.

Alors, il vit qu'elle avait les yeux si obstinément fermés et avec tant de force que les paupières formaient sur eux mille rides.

Elle avait voulu ne rien voir, et elle n'avait rien vu.

— Sublime enfant ! murmura le magistrat, elle m'a vaincu.

Là-bas dans la guinguette, le piston et le violon jouaient toujours ORPHÉE AUX ENFERS.

Ils attaquaient maintenant la chaîne des dames...

IV

Nous allons remonter, dans notre récit de quelques heures en arrière et nous suivrons Roger depuis le moment où il avait quitté le bureau provisoire du commissaire de police, à la mairie, où il venait de parler du remboursement fait par lui la veille à Larouette.

Roger, d'un pas alerte, et sans autrement s'occuper de cet incident, avait gagné la ville d'Avray, et pris le train de 9 heures.

Environ une demi-heure après, il était à Paris.

Il se rendit à pied rue Saint-Maur où étaient ses ateliers.

Ceux-ci occupaient un assez grand corps de bâtiment, au fond d'une cour dont les deux côtés à droite et à gauche, rapprochés de la rue, comprenaient les bureaux, la caisse, le cabinet de Laroque, les surveillants et le portier.

Le tout était séparé de la rue par un mur coudé, au milieu, par une grille en fer forgé, aussi solide qu'elle était élégante et de fort riche travail.

Après être passé à son cabinet et avoir jeté un rapide coup d'œil à sa correspondance, Roger Laroque sonna.

Un garçon entra :

— Monsieur Guerrier est-il à la caisse ? demanda-t-il.

— Oui, monsieur. M. Guerrier est même arrivé avant l'ouverture des bureaux.

— Priez-le de venir dans mon cabinet.

Le garçon sortit et, cinq minutes après la porte s'ouvrait de nouveau et livrait passage à un tout jeune homme à l'air bon et franc, à mine intelligente, grand, mince et distingué.

C'était Jean Guerrier, le caissier de la maison.

— Asseyez-vous, Jean, dit Roger, en lui indiquant une chaise, et après lui avoir cordialement serré la main. Qu'y a-t-il de nouveau ?

— Hélas ! monsieur, dit le caissier avec tristesse, la situation ne s'est pas modifiée depuis hier. Nos affaires ne se sont pas relevées, vous le savez mieux que moi, depuis la guerre avec la Prusse, cependant nous sommes sortis, à plusieurs reprises, de crises dangereuses et nous avons fait face à tous nos paiements, à toutes nos fins de mois.

Par malheur, je crains fort que ce maudit remboursement que nous avons été contraints de faire, ne soit cause de notre perte.

Il nous fallait pour demain, environ cent quatre-vingt-mille francs. Le remboursement à Larouette nous en a pris à peu près cent quarante-cinq mille. Les cent mille francs que vous m'avez rendus hier matin en arrivant, ne comblent pas le déficit. Et je ne vois pas trop comment nous ferons demain. Ah ! si nous pouvions payer demain nos échéances et nos ouvriers ? Cela nous donnerait du temps.

— Oui, fit Laroque avec calme, cela serait du répit et le salut ; car la situation n'est pas désespérée... nos commandes sont importantes, et quelques semaines suffiraient pour nous permettre de terminer nos machines.

Celles-ci livrées, c'est de l'argent à bref délai, c'est de l'avance, c'est la tranquillité pour le lendemain et la possibilité d'entreprendre d'autres travaux.

— Vous connaissez, monsieur, toute l'affection que je vous porte et tout mon dévouement.

Je suis attristé par votre désespoir autant que par un malheur personnel.

— Je le sais, mon ami, et j'ai pleine confiance en vous.

— Avez-vous frappé à toutes les portes ?

— A toutes. Et je les ai trouvées fermées.

Sur la place de Paris, les mauvaises nouvelles se répandent vite, et il n'est peut-être pas à cette heure un patron d'ateliers ou chef d'usine qui ne s'attend à voir annoncer prochainement ma faillite.

Dans ces conditions et avec la menace d'un pareil dénouement, les bourses se ferment. C'est lorsqu'on n'a pas besoin d'argent que l'on vous en offre, et que les mains se tendent.

— De telle sorte qu'il n'y a plus d'espoir,

Roger ne répondit pas tout de suite. Puis il se mit à dire :

— Voyons, mon brave garçon, dit-il en se levant et en allant prendre les deux mains de Guerrier, regardez-moi bien en face et dites-moi si vous me trouvez la mine d'un homme qui va se tuer.

— Ma foi non, monsieur, et j'ose presque espérer...

— Osez Guerrier, osez je vous le permets.

Alors, le j